

Métiers de l'audiovisuel opt. techniques d'ingénierie et exploitation des équipements

RNCP886 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 5
Sigle	BTS — Brevet de technicien supérieur
Code(s) NSF	323
Code(s) ROME	L1505
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/08/2015

Certificateur(s)

Ministère chargé de l'enseignement supérieur

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE · SIRET : 11004401300040

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le titulaire du BTS audiovisuel option techniques d'ingénierie et exploitation des équipements contribue à la détermination, la coordination technique, la mise en oeuvre et l'exploitation des équipements techniques relatifs à un projet audiovisuel. Il est capable de lire un script, de dialoguer avec le réalisateur, le directeur de la photographie, l'ingénieur du son ou le chef machiniste...

Il assure la préparation technique du tournage, le choix des matériels, la mise en place des branchements, les vérifications multiples en cours de tournage.

Il garantit la qualité technique du signal et du flux et participe à la maintenance préventive et corrective des matériels.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

.sociétés de production audiovisuelle, prestataires de services (postproduction, communication, évènementiel), entreprises de diffusion (chaînes de télévision nationales, régionales, thématiques...), entreprises de distribution de matériels audiovisuels professionnels.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

technicien duplication, technicien d'exploitation de régie, technicien d'ingénierie, technicien de reportage, technicien de studio, responsable location

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très faible (1/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Non-durabilité de l'emploi, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	2 500 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+2 (DUT, BTS, Deug ou équivalent) en communication et information (16 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	U1X80 — Professionnels des spectacles · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	28 833
Jugés difficiles à recruter	10 %
Emplois saisonniers	31 %
Familles professionnelles (FAP)	U1X80 — Professionnels des spectacles

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Le jury est présidé par un enseignant-chercheur ou un inspecteur pédagogique régional de la spécialité. Il est composé à parts égales d'enseignants et de membres de la profession intéressée par le diplôme

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

idem

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	31/08/2015
--	------------

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP20698

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

CNDP ONISEP

Légifrance pour les textes réglementaires

<http://www.onisep.fr>

<http://www.cndp.fr>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/886/>